



Collectif Bretonnière ligne18 - ADHAVE

Mairie de Voisins-le-Bretonneux
1 Place Charles-de-Gaulle
78960 Voisins-Bretonneux

Voisins le Bretonneux, le 30 mars 2016

Objet : Enquête d'Utilité Publique – Ligne 18 Grand Paris Express

Madame le Maire,

Monsieur Guillaume Sebilleau et moi-même tenons à vous remercier de nous avoir reçus le 29 courant en présence de Mme Valérie Cognata et de Mr Jocelyn Beaupeux, et de la qualité de nos échanges.

Comme évoqué lors de cet entretien, nous comptons sur une très forte contribution de la municipalité au dossier de l'Enquête d'Utilité Publique en cours pour la ligne 18 du Grand Paris Express. Nous ne saurions que trop vous conseiller une contribution écrite dans le registre d'enquête dématérialisé, qui présente l'avantage d'être visible par l'ensemble des habitants de notre commune.

Il nous semble utile que vous fassiez part de votre inquiétude sur la faiblesse du dossier, qui malgré un nombre impressionnant de pages, ne comporte que très peu d'éléments factuels propres aux sites traversés par le futur tunnel. Et vous pouvez, tout comme nous, vous étonner du grand nombre d'erreurs du dossier, que vous constaterez facilement lors de la lecture des pièces écrites et graphiques. Il paraît opportun par ailleurs que vous leur demandiez communication des études de sol effectuées avec votre accord sur le territoire de Voisins

Il conviendrait, comme nous en sommes convenus hier, que vous demandiez avec insistance à la commission d'enquête, de ne pas autoriser dans les pièces annexées à la DUP, une représentation du fuseau d'étude figurant actuellement au dossier. En effet dans ce cas, c'est plus de 150 maisons du quartier de la Bretonnière qui souffriront d'une servitude de fait de leur tréfonds dès que la DUP sera prononcée, et ce, même dans le cas où le tracé viendrait à être modifié ultérieurement. Voir à ce propos le document spécifique rédigé par la SGP : https://www.societedugrandparis.fr/wp-content/uploads/2016/03/2016-01-15-focus_trfonds_partenaires.pdf

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous faire part si besoin de notre analyse détaillée du dossier.

Et nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Jean-Luc Detavernier